

## "CEE et AELE" dans Luxemburger Wort

**Légende:** Le 11 juillet 1964, le quotidien Luxemburger Wort insiste sur l'importance de créer un grand marché unique sur le continent européen et relève les intérêts communs entre la Communauté économique européenne (CEE) et l'Association européenne de libre-échange (AELE).

**Source:** Luxemburger Wort. Für Wahrheit und Recht. 11.07.1964, n° 192/193; 117e année. Luxembourg: Imprimerie Saint-Paul. "EWG und EFTA", p. 1.

**Copyright:** (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/cee\\_et\\_aele\\_dans\\_luxemburger\\_wort-fr-48ab29aa-b833-4574-abe9-598d66f6a533.html](http://www.cvce.eu/obj/cee_et_aele_dans_luxemburger_wort-fr-48ab29aa-b833-4574-abe9-598d66f6a533.html)



**Date de dernière mise à jour:** 06/07/2016

## CEE et AELE

Aucun Européen convaincu ne peut se résigner de gaieté de cœur au fait que les nations libres de notre continent soient divisées en deux blocs économiques différents, à savoir la Communauté économique européenne (CEE) des Six et l'Association européenne de libre-échange (AELE) des Sept. Insister constamment sur la question des responsables de cette situation n'a pas de sens. Il faudrait trouver contre vents et marées des moyens d'empêcher que le fossé se creuse encore jusqu'à ce que le temps du rapprochement soit venu. Si on laisse aller les choses, le fossé entre les deux communautés s'élargira et, malgré toutes les initiatives et «relances», on s'éloignera de plus en plus de l'unification politique de l'Europe. Car il est convenu que l'unification doit commencer par l'économie, le reste n'étant – comme le disent les Français – que littérature.

Il est un peu désolant d'apprendre que le Conseil d'association des six pays membres de la CEE et des dix-huit États africains et malgache qui ont signé la convention d'association le 20 juillet de l'année dernière à Yaoundé au Cameroun se réunit pour la première fois à Bruxelles au niveau ministériel, tandis que les ministres des Affaires étrangères des sept pays de l'AELE se réunissent le lendemain à Édimbourg pour débattre de problèmes communs. D'un côté, les représentants de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la Suède, de la Norvège, du Portugal, de l'Autriche et de la Suisse, de l'autre, les six européens réunis avec les délégués de Madagascar, du Dahomey, du Mali, du Rwanda, etc. On n'a rien contre l'association des pays africains en voie de développement au Marché commun, rien contre les aides qui leur sont attribuées sous une nouvelle forme améliorée; bien au contraire. Mais on a néanmoins le sentiment que quelque chose ne va pas, parce que ceux qui s'assoient à la même table ne sont pas ceux qui vont ensemble, pour quelque raison que ce soit.

Rappelons brièvement que, après de longs préparatifs, la petite zone de libre-échange a été créée en juin 1961 par la Grande-Bretagne, qui croyait à l'époque ne pas pouvoir adhérer à la CEE. L'AELE est pour ainsi dire une association de protection et de résistance face à la Communauté économique européenne. Le communiqué de Londres stipulait qu'aucun membre de l'AELE ne pouvait adhérer à la CEE tant qu'on n'avait pas trouvé de solution satisfaisante pour tous les autres pays. Il s'agit d'un organisme beaucoup moins compact, qui n'a pas établi un tarif douanier extérieur commun, mais qui envisage de supprimer complètement les barrières douanières internes selon un programme déterminé qui devrait aboutir à la fin 1966. Le commerce agricole est contrôlé annuellement. Des concessions bilatérales ont été obtenues, selon lesquelles par exemple la Grande-Bretagne renonce aux droits de douane sur le beurre danois importé. Un comité chargé de l'économie et du développement veille à une collaboration approfondie et à la suppression des obstacles au commerce.

Même s'il existe toujours des relations commerciales très intenses entre la CEE et l'AELE, il est indéniable que toute suppression interne de barrières douanières complique les échanges commerciaux entre les deux blocs. Plus les barrières au sein des deux communautés tombent, plus le fossé qui les sépare s'approfondit, car le tarif douanier extérieur reste inchangé. Plusieurs pays qui, comme l'Autriche, se trouvent dans une situation particulière cherchent à dépasser ce clivage en signant des traités d'association avec le Marché commun; mais c'est une opération difficile qui ne peut aboutir que très rarement. Il y a quelques jours, les ministres des Affaires étrangères danois et allemand, Hækkerup et Schröder, ont signé à Aarhus un protocole pour prolonger jusque 1970 leur accord commercial, dans lequel il est souligné que «les conséquences préjudiciables sur les échanges commerciaux de l'appartenance respective à l'AELE et à la CEE doivent être limitées autant que possible.»

Dans l'état actuel des choses, et sans mettre en question la volonté des deux parties d'opérer un rapprochement, seule une réussite totale du Kennedy Round pourrait freiner l'évolution divergente des deux organisations européennes. Malheureusement, il semble qu'ici aussi les difficultés et les obstacles se multiplient. Un accord sur le principe de la réduction linéaire des droits de douane de 50 pour cent a été trouvé et un compromis semble se dessiner concernant la disparité tarifaire, c'est-à-dire les énormes différences entre les droits de douane américains et les droits à l'importation de la CEE. Mais ce sont maintenant les industriels américains qui émettent des réserves, tandis que les pays de l'AELE essaient de faire porter le chapeau aux pays de la CEE.

La volonté de tous de conclure bientôt le Kennedy Round de façon satisfaisante se reconnaîtra au dépôt dans les délais fixés, c'est-à-dire pour le 16 novembre prochain, des listes des marchandises qui ne bénéficieront pas de la réduction des droits de douanes et au contenu de ces listes. Si celles-ci sont trop longues, si elles comportent des produits engendrant de grands chiffres d'affaires, les marchandages au sujet de chaque poste ne sont pas prêts d'être terminés.